

Le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon

Recrute :

Un Technicien de rivière pour l'animation d'un « Observatoire environnemental du bassin-versant Haute-Durance – Serre-Ponçon »



Créé en mai 1997, le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon (S.M.A.D.E.S.E.P.), basé à Savines-Le-Lac, est un établissement public administratif qui regroupe le Conseil Général des Hautes-Alpes, la communauté de communes de l'Embrunais, la communauté de communes du Savinois Serre-Ponçon, la communauté de communes du Pays de Serre-Ponçon et la commune de Chorges. Par convention de travail partenarial avec les communautés de communes du haut-bassin non adhérentes (CC Briançonnais, Pays des Ecrins, Guillestrois et Ubaye Serre-Ponçon), il appuie son action environnementale depuis 2008 sur la mise en œuvre d'une démarche de gestion concertée des eaux sur l'ensemble du bassin-versant, via la mise en place d'un « Contrat de bassin-versant Haute-Durance - Serre-Ponçon » qui sera validé courant 2016.

Contexte de la mission

Le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon s'est engagé dans l'élaboration d'un contrat de bassin versant sur la Haute Durance et ses principaux affluents (Guisane, Clarée et Gyronde). Le programme d'actions est à ce jour finalisé et sera soumis au vote du Comité de bassin versant en 2016.

Le diagnostic issu d'études préalables au contrat a mis en évidence un déficit de connaissances selon certaines thématiques propres à un contrat de rivière (mesures de qualité des écoulements superficiels, fonctionnement hydraulique et hydrologique des écoulements souterrains, entretien des milieux rivulaires, gestion des risques naturels, protection et valorisation des milieux aquatiques...). La mise en œuvre du programme d'actions du Contrat engendre une augmentation du volume de travail du SMADESEP et nécessite de poursuivre la mise en place de l'Observatoire environnemental.

Initié depuis juin 2014, l'Observatoire a permis d'identifier les enjeux et actions à mettre en place sur le lac de Serre-Ponçon notamment et dans une moindre mesure sur l'ensemble du bassin versant de la Haute Durance. L'observatoire développe des outils d'aide à la décision par la mise en place de divers protocoles de mesures et d'analyses permettant d'améliorer les connaissances environnementales du territoire.

Parallèlement à l'animation du Contrat de bassin-versant assuré par le Chargé de mission « Eau & Environnement », le technicien de rivière, assurera le travail de terrain nécessaire à l'amélioration des connaissances en question.

Descriptif de la mission

Sous l'autorité du Président et du Directeur du Syndicat Mixte, en collaboration avec le Chargé de mission « Eau & Environnement » en charge de la gestion administrative et de l'animation générale de la procédure, les missions du technicien rivière sont les suivantes :

Animation technique d'un « Observatoire Environnemental du bassin-versant » :

- Réalisation de mesures de terrain sur la Haute-Durance (jaugeages de débits, analyses physico-chimiques, inventaires IBGN, pose et suivi piézométriques, surveillance de l'évolution des boisements de berges et des espèces envahissantes, suivi de l'état des ouvrages d'art) ;
- Surveillance des eaux de Serre-Ponçon (réalisation de prélèvements d'eau, analyses physico-chimiques, relevés d'enregistreurs autonomes de sondes de températures et d'anémomètres, poursuite et suivi d'expérimentations environnementales) ;

- Evaluation et suivi de la pertinence des travaux effectués dans le cadre du Contrat de bassin-versant (réflexion sur la mise en œuvre de protocoles scientifiques et de stations de mesures ; choix d'implantation géographique des outils de mesure...)
- Diagnostic de l'état des ripisylves et suivi des travaux de régénération (essartement et débroussaillage, abattages et élagages ; enlèvement d'embâcles, gestion d'espèces végétales invasives...)
- Participation à l'élaboration du programme pluriannuel de restauration et d'entretien à mettre en œuvre sur les cours d'eau du bassin-versant.
- Constitution et animation d'un système d'information géographique (SIG) sous Web-SIG sur le périmètre du bassin-versant : renseignement de données acquises, organisation des différentes couches et mise en page de cartes synthétiques.

Conseil et Médiation :

- Communication auprès des différents acteurs du bassin-versant (riverains, usagers, services communaux et associations) et relations avec les partenaires techniques ;
- Information, sensibilisation et conseil technique (type Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) auprès des élus locaux.

Profil et Compétences requises

- Bac +2 minimum, dans le domaine de l'eau et de la gestion des milieux aquatiques.
- Connaissances des cours d'eau et de la ripisylve : hydrologie et hydrobiologie, physico-chimie des eaux de surface, hydraulique voire hydrogéologie + entretien des berges et du lit des cours d'eau.
- Connaissances réglementaires générales relative aux milieux aquatiques : processus institutionnels et administratifs liés à la mise en œuvre des travaux en rivière (Code de l'Environnement).
- Maîtrise des techniques d'évaluation et de diagnostic de cours d'eau.
- Capacité à travailler sur le terrain (compétence technique en matière de relevés et d'analyses).
- Capacités rédactionnelles (compte rendu de réunion, rapports techniques de terrain).
- Bonne maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Mapinfo, Q-Gis).
- Autonomie, prise d'initiative, qualités d'écoute et relationnelles, dynamisme, goût pour le travail en extérieur.
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et des partenaires institutionnels est un plus.
- Permis B exigé ; Permis bateau (côtier) est un plus.

Recrutement

- ✓ Agent contractuel de la Fonction Publique Territoriale (CDD de 2 ans renouvelable).
- ✓ Poste à temps complet (39 heures hebdomadaires, avec RTT), basé à Savines le Lac (05160).
- ✓ Rémunération : selon barème de la fonction publique territoriale : Cat. B, cadre des emplois de techniciens territoriaux.
- ✓ Le technicien de rivière devra parfois travailler en soirée (réunions).

Poste à pourvoir à partir du :

2 novembre 2015

Envoyer votre CV et votre lettre de motivation avant le 21/09/2015 à :

Monsieur le Président du SMADESEP

Rue du Morgon

05160 SAVINES-LE-LAC

contact@smadese.com



Renseignements par téléphone : 04.92.44.33.44.



Conseil Général
Hautes Alpes